



Convocation des clubs/écoles membres de l'AVJJ

ASSEMBLEE GENERALE 2016

Mardi 15 mars 2016 à 19h30
Hôtel de Ville, rue de Lausanne 5, 1030 Bussigny

Ordre du Jour

1. Approbation de l'ordre
2. Approbation du PV de la dernière AG du 17 mars 2015 (selon annexe)
3. Rapport du Comité
4. Rapport de la responsable des finances et de la vérification des comptes
5. Décharge du Comité
6. Démission / Admission
7. Budget 2016 / Cotisations
8. Programme 2017 et années suivantes
9. Soutien des clubs 2017
10. Propositions des membres / Divers

Rappels :

- les clubs/écoles absents non-excuses sont soumis à une amende de CHF 50.-
- la cotisation annuelle à l'AVJJ de CHF 200.- doit être acquittée **d'ici au plus tard le 28 février 2016**. Le montant est à verser avec le nom du club et la mention « cotisation 2016 » à :

Association Vaudoise de Judo et Jitsu

CCP 18-1621-2

www.judo-vaud.ch